

III

(Actes préparatoires)

CONSEIL

RECOMMANDATION DU CONSEIL

du 10 juillet 2012

concernant la nomination d'un membre du directoire de la Banque centrale européenne

(2012/C 215/05)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 283, paragraphe 2,
vu le protocole sur les statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne, et notamment son article 11.2,

RECOMMANDE AU CONSEIL EUROPÉEN:

de nommer M. Yves MERSCH membre du directoire de la Banque centrale européenne pour un mandat de huit ans.

Fait à Bruxelles, le 10 juillet 2012.

Par le Conseil

Le président

V. SHIARLY
